



européenne en vigueur relative à la protection des données, il peut introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle mentionnée ci-contre : CNIL - Services des plaintes, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07

De par son inscription et sa participation à la Féminine de Pau, chaque participant autorise le Club Universitaire Palois à collecter et utiliser les données à caractère personnel le concernant conformément aux présentes dispositions. Il est possible, à tout moment pour chaque participant, de retirer son consentement au traitement des données le concernant en s'adressant à l'adresse mail précitée. Cela aura pour conséquence d'annuler sa participation à la Féminine de Pau.

### **CONTRÔLE ANTI DOPAGE**

Un local dit « anti dopage » est prévu sur la zone de départ/arrivée.

En s'inscrivant à "la Féminine de Pau", les concurrents s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles anti- dopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivant du code du sport. Le CUPAU, fidèle à ses valeurs, rejette totalement toute idée de dopage ou de tricherie.

### **ASSURANCES**

Le C.U.Pau est couvert en responsabilité civile par une police souscrite auprès des assurances MAIF.

Les licenciés d'une fédération bénéficient de garanties accordées au titre de leur licence, il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement s'ils le souhaitent.

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Les inscriptions peuvent être faites soit par internet via le site officiel de la Féminine de Pau ([www.lafemininedepau.fr](http://www.lafemininedepau.fr)), soit par bulletin papier. Les bulletins papier sont à renvoyer à l'adresse suivante : CUPAU Stade André Lavie, avenue du doyen Poplawski 64000 PAU (tel : 05 59 02 37 21) **avant le dimanche 21 avril 2024 à 23h.**

**Pour des raisons d'organisation, de convivialité et de respect des règles sanitaires, le nombre d'inscrites sera limité à 3600.**

Foulées des Enfants : réservées aux garçons et filles nés en 2018, 2017, 2016, 2015, 2014 ou 2013

Une autorisation parentale signée doit être fournie aux organisateurs avant ou au moment du retrait du dossard.

Ces Foulées ne donneront pas lieu à classement ; un certificat médical ne sera donc pas nécessaire.

La Féminine de Pau : réservée exclusivement aux femmes, nées avant le 29 avril 2008.

Conformément à l'article L 231-3 du code du sport, l'inscription ne pourra être validée qu'après fourniture aux organisateurs de la photocopie d'un des documents suivants :

\*certificat médical de non contre- indication à la **pratique de la course à pied en compétition** datant de moins de 1 an.

ou \* licence (à jour) de la FF d'athlétisme : licence athlétisme compétition, licence athlétisme entreprise, licence athlétisme running ou pass running.

ou \* licence (à jour) UFOLEP, FSGT, UNSS, à condition que soit mentionné "**la non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition**".

Aucun autre document ne pourra être accepté. Précision : **ces documents sont exigés quel que soit le départ choisi** (course/marche ou marche)

### **DROITS D'INSCRIPTION**

Les Foulées des enfants sont gratuites

La Féminine de Pau : jusqu'au 21 avril 2024 : 13 €

Paiement électronique sur notre site ou par chèque à l'ordre du « Club universitaire Palois ». **Arrêt des inscriptions le dimanche 21 avril 2024 à 23h.** Attention : aucun remboursement ne pourra être demandé, l'engagement étant ferme et définitif.

Pour chaque inscription, 2 euros au minimum seront versés à l'association d'enfants malades "AFA, lutte contre les MICI"

Le CUP ne propose pas de garantie annulation pour les inscriptions. Aucune annulation ni remboursement ne pourront être acceptés sauf certificat médical justifiant de l'incapacité à participer à la Féminine de printemps 2024.

Pour des raisons de sécurité et en particulier en raison de conditions météo très défavorables, le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs épreuves, de les retarder ou de les arrêter ainsi que de modifier le parcours prévu. Aucune indemnisation, aucun remboursement de frais ne pourront résulter de ces modifications.

### **RECOMPENSES**

Tous les enfants arrivant se verront attribuer une belle surprise.

Toutes les inscrites recevront, lors du retrait du dossard, un **tee-shirt technique**.

Les 3 premières de la course (départ 11h) recevront un superbe cadeau offert par l'un de nos partenaires

### **Les 4 CHALLENGES**

challenge « Féminifamille » : 4 filles de la même famille, **cumul des 4 temps**, récompenses à la famille gagnante.

challenge « Féminisport » : 5 filles du même club sportif, **cumul des 5 temps**, récompenses au club gagnant.

challenge entreprises" : ouvert à toutes les entreprises et collectivités inscrivant au minimum 10 femmes. **Challenge du nombre.**

challenge étudiantes" : ouvert à toutes les facultés et écoles supérieures inscrivant au minimum 5 étudiantes. **Challenge du nombre.**

Modalités téléchargeables sur notre site. Attention : clôture des inscriptions aux challenges le dimanche 14 avril 2024 à minuit.

### **ACCEPTATION DU REGLEMENT**

En s'inscrivant, les concurrentes et les parents des enfants coureurs acceptent le présent règlement sans restriction.

Toutes les informations complémentaires sont disponibles sur le site : [www.lafemininedepau.fr](http://www.lafemininedepau.fr)